

Lozère 2020

Table-ronde – 11 avril 2013

Développement économique

Synthèse

Lozère 2020
Projet de territoire



Lozère 2020

Un projet de territoire pour la Lozère

Pourquoi engager un projet de territoire pour la période 2014-2020 ?

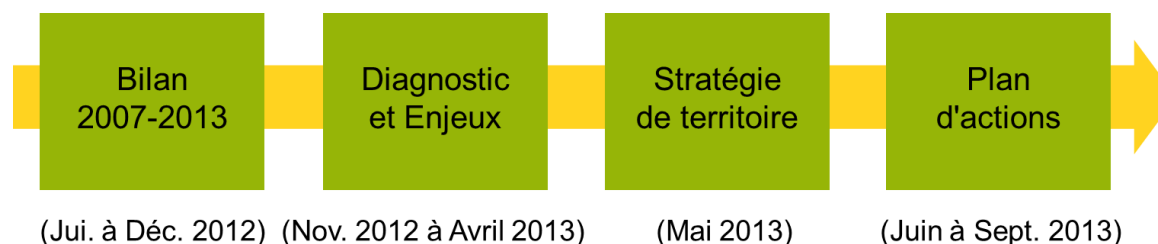
- Pour **anticiper afin de continuer à investir et à développer la Lozère**. Il est important de définir une feuille de route pour guider le développement du territoire et positionner le rôle du Conseil général dans ce développement. Cette stratégie sera déclinée en un plan d'actions pour le Conseil général et permettra d'orienter les dispositifs de financements futurs de la collectivité départementale.
- Pour **négoier sur la base du projet les prochaines générations de financements**. Lozère 2020 a pour but d'être un argumentaire de négociation lors de la définition des prochains programmes financiers européens, nationaux, régionaux ou inter-régionaux.

Une démarche participative

La participation s'organise sous diverses formes :

- plusieurs cycles de réunions publiques territoriales à l'échelle des bassins de vie : Marvejols, Saint-Chély d'Apcher, Langogne, Mende et Florac
- le Forum Lozère, composé de représentants des têtes de réseaux départementales, travaille à unifier les travaux menés à l'échelle territoriale
- un concours créatif avec les jeunes du territoire,
- un atelier de réflexion avec des étudiants en aménagement du territoire,
- la participation des agents du Conseil général pour bénéficier de leur expertise...

Les grandes étapes de la démarche :



Les enjeux

(Présentation synthétique transversale)

Dans le cadre de l'élaboration de Lozère 2020, des focus thématiques ont été organisés pour affiner l'analyse du territoire.

En liaison avec les chambres consulaires une table-ronde sur le développement économique a été organisée le 11 avril 2013 avec 5 ateliers : agriculture et diversification, tourisme, forêt et filières bois, économie sociale et solidaire, industrie – commerce – artisanat.

Après une présentation rapide de la démarche en plénière, chaque atelier thématique a conduit sa réflexion avant une mise en commun.

Quelques enjeux transversaux ont été identifiés :

- L'accompagnement des porteurs de projet :
Plusieurs dimensions de cet accompagnement ont été évoquées : une réponse personnalisée et humaine, un travail conduit en partenariat, Les formes d'accompagnement spécifiques ont été également mises en avant autour de la problématique de la transmission-reprise ou le travail sur des territoires donnés. L'intégration humaine a été également mise en avant par des logiques de parrainages à développer.
- Mutualisation / Actions collectives :
Des logiques de mutualisation ont été mises en avant comme un socle possible à un développement économique plus performant : mutualisation de matériels ou d'installations, de personnels, de démarches de commerciales...
Des initiatives collectives de développement économiques sont souhaités par les acteurs pour être plus forts collectivement.
- Démarche de qualité :
La question de la mise en place ou du développement de démarches qualité sur les produits du territoire semble également apparaître comme une éléments important de différenciation des produits.
Des labels ou marques existantes dans l'agriculture ou le tourisme mais aussi des démarches à travailler sur la diffusion de cette approche ont été citées.
- Circuits courts :
Les circuits-courts semblent également être un enjeu pour les années à venir. Ceux-ci ne concernent pas seulement l'agriculture et les produits agroalimentaires mais également par exemple le bois.
Des formes collectives pour le développement de ces circuits-courts ont été évoquées (points de vente communs, mutualisation d'équipements)

- Valeur-ajoutée sur le territoire :
Face au constat de productions lozériennes très primaires dans les différents domaines, l'enjeu est d'intégrer localement au maximum la valorisation et par conséquent d'avoir sur les territoires les étapes de production les plus rémunératrices de la chaîne de valeur des produits. Cela conduit à aboutir les productions locales par le développement d'industries ou d'artisanat de transformation.
- Développement et adaptation aux mutations :
Problématique commune également que celle du développement des entreprises, quelles qu'elles soient, et de leurs adaptations aux mutations économiques globales. Cela réinterroge toute l'activité de l'entreprise : dans ses process, son outil de production, l'adéquation client – produit...
- Infrastructures et numérique :
Sans être une problématique strictement de développement économique, les questions des infrastructures routières et numériques apparaissent comme des composants indispensables au développement économique du territoire et au maintien d'une relative compétitivité de celui-ci.
- Ressources humaines :
La question des ressources humaines du territoire a été abordée dans plusieurs ateliers : sous l'entrée du renouvellement des générations de la population active, des métiers en tension... mais aussi sous l'angle de la formation.
- Lien économie – environnement :
Le lien entre l'économie et l'environnement est également marqué. Dans certains domaines ce lien est direct car l'activité économique passe par la valorisation de cet environnement. Dans d'autres cas, le lien est moins immédiat mais il apparaît que le bon environnement de production puisse devenir un argument pour la qualité du produit lui-même.

(Les enjeux spécifiques aux différentes thématiques seront présentés dans un compte-rendu ultérieur)